

Dossier de presse - NOV. 2020

Abbeville au cœur du projet Vallée de Somme, Vallée idéale

Vallée de Somme, Vallée idéale

Une promesse au service d'une ambition pour tout le département

Le Département de la Somme est propriétaire du canal de la Somme, de Péronne à Saint-Valery-sur-Somme. Plus qu'un canal, le fleuve est notre colonne vertébrale : 70 % des habitants vivent au cœur de la vallée.

L'histoire

Suite aux terribles inondations de 2001, le Département a engagé des travaux considérables sur le canal pour restaurer les ouvrages (écluses, barrages, chemin de halage) et mettre en sécurité les biens et les personnes. Plus récemment, il a entrepris **un vaste programme d'aménagement pour faire de la vallée, un espace public à vivre et à partager, au cœur d'une nature préservée.** C'est dans ce contexte qu'a été engagée la création de la Véloroute Vallée de Somme, comme bien d'autres équipements destinés aux habitants et aux visiteurs.

Ces efforts, chiffrés **à plus de 100 millions d'euros depuis 20 ans**, portent leurs fruits comme en témoignent par exemple les chiffres de fréquentation des bords de Somme. En 2020, c'est une moyenne sur l'année de plus de 200 cyclistes et piétons dénombrés sur des sites comme Ailly-sur-Somme, Long ou Lamotte-Brebière.

Le Département entend toutefois amplifier les effets de cette politique

« au temps long » et s'appuyer sur le fleuve Somme et sa baie pour **développer l'attractivité toute entière du département.** C'est l'objet de la stratégie *Vallée de Somme, Vallée idéale* approuvée en juin 2019. Il s'agit **d'aménager des équipements structurants le long du fleuve** afin de créer un parcours de Saint-Quentin (dans l'Aisne, source de la Somme) à Saint-Quentin-en-Tourmont (en baie de Somme) doté d'escales pour **offrir aux usagers et aux touristes tous les services nécessaires.** Cette stratégie trouve à Abbeville, l'une de ses premières concrétisations.

Les enjeux

Faire que la véloroute dans la traversée d'Abbeville soit **un atout pour la découverte de la ville et de ses richesses.** Abbeville, comme Amiens, devient une porte d'entrée sur le parcours, et une escale prioritaire.

Dans le cadre de ce grand projet, une vaste étude est en cours sur le parcours situé entre le pont de Béthune et le pont Chinois, incluant ainsi le secteur de la gare et de l'hôpital, les connexions avec le centre-ville et l'île de la cité.

Près de 2M€ de travaux pour Abbeville

C'est l'heure de la restitution officielle des premières conclusions : elle fait apparaître des **enjeux de reconquête urbaine** qui dépassent largement le seul itinéraire cyclable.

L'objectif est donc de coconstruire avec les collectivités locales un projet d'ensemble qui permettra d'atteindre les objectifs fixés. En terme de travaux, **le Département s'engage d'ores et déjà à réaliser plus de 1,65M€ de travaux, dont près de 1M€ en 2021** pour la reconquête du chemin du Pâtis jusqu'à la gare. Ces travaux devraient débuter en août 2021.



© Atelier multiple et Canevas

Abbeville, une escale à haut niveau de service au cœur du développement territorial du Département

Abbeville, deuxième ville du département, est la dernière étape urbaine aux portes de la Baie de Somme. Riche d'un passé historique majeur, cité maritime et manufacturière, elle est un fer de lance de la démarche *Vallée de Somme, Vallée idéale* en devenant **une véritable « Escale à Haut Niveau de Service »**.

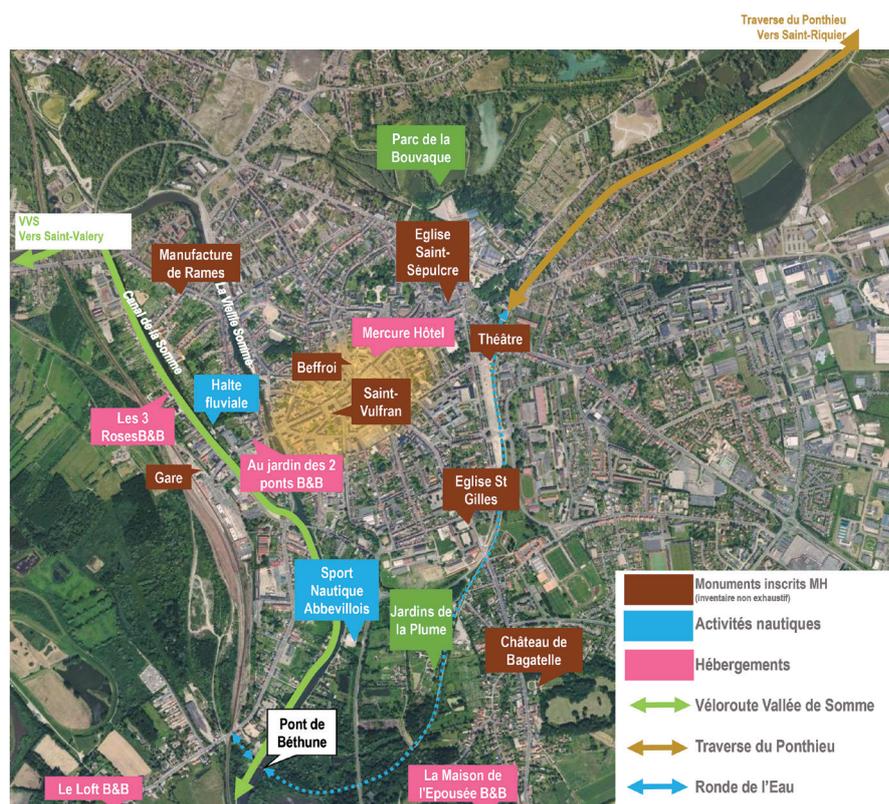
La requalification des deux véloroutes majeures que sont la **Véloroute Vallée de Somme** et la **Véloroute du Ponthieu**, au titre du projet *Vallée de Somme, Vallée idéale*, aura un effet de levier considérable sur la régénération urbaine et territoriale.

La densification du maillage d'itinéraires de randonnées cyclables, pédestres voire équestres participe grandement à ce sujet. De plus en plus, les fleuves redeviennent des facteurs d'attractivité pour les villes et villages traversés.

Le Département de la Somme, à travers la réalisation d'une étude d'incidence réalisée par la SPL Vallée Idéale Développement, affirme ses ambitions de mise en valeur économique, sociale et environnementale du fleuve avec à ses côtés la Ville d'Abbeville et la

Communauté d'agglomération de la Baie de Somme. Objet d'une vaste concertation et co-construction, cette étude d'incidence dont les prémices sont partagées aujourd'hui, est portée financièrement par le Département.

Cette dernière souhaite en faire un véritable outil d'ingénierie pour épauler les collectivités locales et les porteurs de projets privés, avec un souci de cohérence opérationnelle.



Le canal et le développement des modes actifs : l'aménagement de la Véloroute Vallée de Somme

Abbeville, une ambition commune à partager et à construire Penser globalement, aménager localement

La **Véloroute Vallée de Somme**, partie intégrante de la véloroute nationale V30, est aménagée sur la quasi-totalité de son itinéraire dans la Somme, entre Péronne et Saint-Valery-sur-Somme. Elle connecte d'Est en Ouest toute la vallée, territoire d'une grande richesse écologique, naturelle et historique.

Un des derniers tronçons à aménager sur les 160km de la Véloroute concerne la traversée d'Abbeville. Conscient des enjeux pour l'attractivité de la ville, le Département propose que ce projet d'aménagement soit l'objet d'une véritable réflexion sur la régénération urbaine, basée sur la réappropriation de son fleuve en lien direct avec le cœur de ville et le quartier de la gare.

Abbeville, de la Vallée de Somme à la Vallée de l'Authie en passant par Saint-Riquier

La **requalification de la Véloroute du Ponthieu**, au départ d'Abbeville, permettra d'assurer une connexion de qualité avec l'Authie, fleuve voisin, renouant ainsi avec l'Histoire d'Abbeville, ancienne capitale du comté Ponthieu.

Elle permettra plus précisément de rejoindre Auxi-le-Château au cœur de la vallée de l'Authie, en passant par **l'Abbaye royale de Saint-Riquier, site départemental emblématique** sur le plan culturel et historique. L'Abbaye deviendra alors réellement connecté et accessible à un véritable réseau de Véloroutes.

Un travail fin sera réalisé sur les revêtements, la signalétique et le traitement des intersections avec une attention toute particulière sur la connexion des deux véloroutes dans Abbeville, au niveau du Pont de Béthune, à réhabiliter.

Ces deux Véloroutes sont inscrites dans le projet de Schéma cyclable départemental et bénéficient d'un budget spécifique à hauteur de 3,3 millions d'euros.

Elles sont également inscrites dans le Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes des Hauts-de-France et pourraient alors bénéficier de son dispositif d'accompagnement.

Dans le cadre de l'appel à projets national en faveur des mobilités actives, le Département a déposé un dossier le 30 octobre dernier. Les résultats sont attendus prochainement.

Abbeville et la Véloroute Vallée de Somme

Une mise en scène du fleuve au service des habitants et des visiteurs

La **grande qualité des aménagements est au cœur des préoccupations du Département et des collectivités locales concernées**, tant sur les aspects de conception que de réalisation. Ainsi, l'Atelier Caneva-s & Multiple, cabinet spécialisé en paysage, écologie et mobilité, a été mandaté par la SPL Vallée Idéale Développement pour élaborer les premières esquisses.

Il s'agira ici de **requalifier le paysage et de le remettre en valeur**, en retravaillant les rives du canal construit par l'homme pour l'homme, en favorisant le développement des milieux aquatiques.

Mutualiser les usages, éviter la segmentation des aménagements et varier la géométrie de l'infrastructure permettront de **faire de la Véloroute**

un lieu de promenade assurant une nouvelle découverte des lieux.

Des réflexions sur une nouvelle palette végétale, un nouveau positionnement de la sculpture de la « femme nue » et une capitalisation des différences de hauteur de végétation sont menées pour permettre **une totale réappropriation et mise en valeur des lieux**.



© Atelier multiple et Canevas

Abbeville, le retour de la nature en ville

Les zones humides représentent un potentiel de développement extraordinaire : grand paysage, réserve de nature et de biodiversité, filières touristiques et économiques, support d'inclusion sociale et citoyenne.

Valoriser la place de l'eau et renouer avec le fleuve, à la fois dans sa partie navigable et dans sa partie sauvage, sont alors des axes de réflexion essentiels pour Abbeville.

En parallèle de ces aménagements, le Département travaille actuellement sur la restauration de la continuité hydro-écologique sur le fleuve et plus précisément au niveau du barrage des Six-Moulins. Saumons, truites de mer et aloses remontent désormais la Somme au côté d'autres grands migrateurs que sont les anguilles et lamproies.

Alose



Anguille



Lamproie



Truite



© F. Dolambi

LE PROGRAMME en bref

Vallée de Somme Vallée idéale

EMBARQUER
TRANSFORMER
RESPIRER

UNE VISION

« La Vallée de Somme, une vallée idéale s'ouvrant sur une des plus belles baies du monde »

UN OBJECTIF STRATÉGIQUE

En capitalisant sur les acquis des investissements déjà réalisés sur la vallée, aller plus loin pour faire de l'écosystème du fleuve Somme, de ses affluents et de son estuaire, une destination touristique de renom

UN PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE CORRESPONDANT À CELUI DE L'ÉCOSYSTÈME

Un profil en long, de la ville de Saint-Quentin dans l'Aisne à Saint-Quentin-en-Tourmont

Un profil en travers, avec la voie navigable au cœur du périmètre intégrant ses annexes et les espaces naturels ou bâtis, perçus et compris depuis celle-ci

Le concept de la vallée idéale a vocation à s'étendre au lit majeur du fleuve, à ses affluents et à leurs bassins versants

Les connexions fluviales et terrestres avec d'autres grands itinéraires, d'autres fleuves ou estuaires, ou avec les pôles attractifs sur le plan touristique

LE PÉRIMÈTRE INSTITUTIONNEL

Le Département comme pivot d'une grande diversité d'acteurs

POUR GUIDER SON ACTION, LE DÉPARTEMENT A DÉFINI DIX PRINCIPES :

- 1 s'inscrire dans le temps long
- 2 penser globalement, aménager localement
- 3 imposer la qualité
- 4 prioriser les efforts
- 5 saisir les opportunités
- 6 s'autoriser à expérimenter
- 7 trouver des solutions innovantes pour maîtriser les coûts
- 8 créer un effet levier sur l'investissement privé
- 9 favoriser les échanges et la co-construction
- 10 communiquer, se positionner dans la sphère médiatique nationale et internationale.

